

COMMUNE DE GRANDRIS
COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 25 MARS 2019 A 20 H 30
Convocation du 19 mars 2019

Présents : Jean-Pierre GOUDARD, Colette FORY, Lionel GUIARD, Laurent DESPLASSE, Paul CRETIN, Fabienne MAYNARD, Célia TRUCHE, Karine MERVELAY, Jean-Luc CHUET, Aurélien DELHOMME.

Excusée : Caroline CORTAY (pouvoir donné à Laurent DESPLASSE)

Démissionnaires : Kristell PERRIN, Raphaël PINARDON, Jean-Pierre PUJKIS, Stéphanie APPERCEL-CONVERT.

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance : Lionel GUIARD

Compte rendu du 25 février 2019 : adopté à l'unanimité

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux pour l'année 2019, soit :

- Taxe d'habitation : 7.20 %
 - Taxe Foncière Bâti : 14.31 %
 - Taxe Foncière non Bâti : 34.95 %
-

AFFECTATION DU RESULTAT 2018

Le résultat est affecté de la façon suivante : affectation sur le budget de l'exercice 2019 de la somme de 105 533.69 € au compte 1068.

Délibération : acceptée à l'unanimité.

SYDER : BUDGETISATION DES CHARGES

Le Conseil Municipal, après délibération, dit que cette dépense sera budgétisée, réglée en une seule fois et que les crédits correspondants seront inscrits au Budget 2019, c/6554 pour un montant de 54 007.31 €.

VOTE DU BUDGET 2019

Budget de fonctionnement équilibré pour un montant de 621 890 €.
Budget investissement équilibré pour un montant de 392 360 €.

Délibération : adoptée à l'unanimité.

PROPOSITION DU RGPD

Monsieur le Maire fait part de l'offre de service mutualisé par la COR pour la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) sur la base de la mise à disposition d'un agent formé par la ville de Tarare. Le coût journalier d'intervention de l'agent serait un forfait estimé à 268 € par jour.

ECOLE

Le compte rendu du Conseil d'Ecole fait état qu'à la rentrée de septembre 2019 il y aura plus que 4 classes ; l'effectif passera de 106 élèves à 93.

A la demande d'un copieur couleur à l'école, le Conseil Municipal réitère que les enseignants sont autorisés à faire des copies couleur en Mairie.

Des petits travaux sont à prévoir : agrandissement d'une estrade, stores occultants,, portillon automatique.

Grève de 100 % des enseignants : le service minimum ne peut pas être mis en place par la commune par manque d'effectif de salariés qualifiés sur une amplitude horaire de 7h20 à 18h30.

TRAVAUX

. Voirie :

. Communautaire : route de la Rivière, de Chapoton à la Tour, allée des Roses, allée de la Sapinière.

. Communale : Chemin Chalière vers M. Claraz, haut de la route du Goutel, bas de la rue de la Pierre qui pousse.

. Bâtiments communaux :

Le contrôle électrique de l'Apave a eu lieu dans tous les bâtiments communaux.

Le contrôle du radon aura lieu à l'école et à la mairie.

Compteurs Linky : déploiement sur notre commune, c'est une relation entre les clients et Enedis. A la question de plusieurs administrés : Est-ce que la mairie a pris position ? Non, les compteurs ne nous appartiennent pas.

SCOT : le Schéma de Cohérence Territorial va être modifié car une révision est en cours. Il régit l'urbanisme mais aussi les déplacements, les zones d'activités... Le Maire invite les administrés à aller aux réunions du SCOT qui seront organisées par le SMB (Syndicat Mixte Beaujolais) sur notre territoire.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

. Communication : -

-le BIM sera distribué la semaine du 1^{er} avril.

-Rallye de Charbonnière : il passera sur notre commune le samedi 20 avril : pas de modification de la Spéciale. La départementale 617 sera fermée après le Cros à partir de 8h30 jusqu'à 19h30.

-Débat citoyen : deux ont été organisés à l'Odyssée par Grégory COMPAGNON et Olivier GUYOMAR où divers sujets ont été traités.

-Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Chasse communale adressée à la COR.

. Fleurissement : la commande de fleurs est passée.

QUESTIONS DIVERSES

- Courrier de Mme Sophie CARNILATI : sollicite le Maire pour faire le médiateur car est dérangée par un chien qui jappe tout le temps.
- Conscrits : il y aura un défilé pour les jeunes et les 10 ans des classes en 9 avec la fanfare de Grandris gratuite et une fête des classes regroupant les 9 et les 0 en 2020.
- La pharmacie ferme : Le Maire informe le Conseil qu'il a reçu le 28 février les pharmaciens de Grandris et Lamure annonçant que M Pinardon avait vendu sa pharmacie à Lamure et le projet serait de s'installer dans l'ancien écomarché de Lamure. Le Conseil regrette que la pharmacie ferme et les raisons d'une telle précipitation (fin mars 2019). M. Pinardon avait beaucoup moins de clients depuis la fermeture du cabinet du Dr Walzer. Au vu de l'inquiétude des élus, la pharmacie de Lamure envisage un système de livraison.
- Compte rendu est donné de la réunion du 4 avril en mairie concernant la recherche d'un médecin : pour la téléconsultation via une infirmière payée par l'ARS, le Rhône n'est pas prioritaire. Le recrutement d'un deuxième médecin à l'hôpital avec des heures de médecine libérale est toujours envisagé.
- Prochain Conseil Municipal : lundi 06 mai

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.

